



# BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

## Ligue régionale

### COMPTE RENDU CONSEIL D'AMINISTRATION du 17 mars 2023

Maison des sports -1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet

Bourges, le 20/03/2023

Conseil d'administration  
BCVL/2023/CA2- 4 pages  
Rédaction : CG- RH

Validation du CR en CA 12 mai 2023

Association loi 1901 – Préfecture du Cher  
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :  
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de la Ligue.  
Catherine Labrune, Secrétaire Générale, assure le secrétariat.

Membres CA présents : Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Catherine Labrune, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désirliste, Line Melezan, Séverine Cornevin, Pierre Vassal, Laurent Thorin, Jean-Loup Bourdin

Membre CA en visioconférence : Sylvain Benain

Membres CA excusés : Emmanuel Ferdoille, Virginie Arnoult, Marie-Odile Bongibault, Aurélien Fort, Marinette Raynaud, David Baudrier

Invités présents : Cédric Grosjean

Il a été établi un pointage des membres présents.  
Un tiers de nos 18 membres doit être présent pour atteindre le quorum.  
Le 17/03/2023, 11 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

La présidente déclare que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.  
La présidente rappelle l'ordre du jour :

### Ordre du Jour

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 20 janvier 2023
2. Grille contractualisation ligue-comités saison 2023-2024
3. Convention packs Formateur et Pédagogique
4. Séminaire dirigeants 16-17 juin 2023
5. Informations diverses : la campagne ANS, la constitution de la cellule territoriale ANS, les actualités, le recrutement en alternance
6. Tour de table des comités
7. Questions diverses

## Déroulement de la réunion

Ouverture de la séance à 19h30.

### **1. Compte rendu du conseil d'administration du 20 janvier 2023**

*Présentation Catherine Labrune*

VOTE : 11	POUR : 11	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Le compte rendu du conseil d'administration du 20/01/2023 est validé à l'unanimité.*

### **2. Grille contractualisation ligue-comités saison 2023-2024**

*Présentation Cédric Grosjean*

Travail effectué en collaboration avec les vices -présidents et les salariés de l'ETR.

Présentation de la grille de contractualisation 2023-2024. Echanges sur les critères proposés.

Information dialogue de gestion :

La ligue a une aide (part fixe) de 16 854€ sur 3 axes, par an, sur 3 ans. La part variable sera attribuée en fonction de l'atteinte de tout ou partie des objectifs après évaluation avec la FFBaD. Nous espérons obtenir 20 000-22 000€ par an. Pour le solde 2022, la ligue reçoit 5667,62€.

Ventilation dialogue de gestion FFBaD-Ligue :

Axe 1 - Contractualisation ligue-comités - Informations, échanges et réunions ligue-employeurs

Axe 2 - Suivi Badzaï – Tanguy Blanchard, chargé de développement, rencontre les comités : veille projets de gymnase et suivis spécifiques, actions de créations de club et veille non affiliés.

Axe 3 - PJT, stages CREF et bassins, projet féminin, journée avenir, visite clubs avenir et comités par Benoît Blin, responsable structuration et pré filière Jeunes.

VOTE : 11	POUR : 11	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La grille de contractualisation ligue-comités 2023/2024 est validée à l'unanimité.*

### **3. Convention « Packs Formateur et Pédagogique »**

*Présentation Cédric Grosjean*

L'axe Former propose la mise en œuvre d'une convention « Packs Formateur et Pédagogique ». Les comités ont été informés de ce souhait de constitution des packs avec un contenu pouvant s'adapter aux besoins de chaque comité.

Les comités qui n'ont pas de matériel, ou qui souhaitent compléter les éléments manquants de leur lot de matériels, signeront une convention d'utilisation avec la ligue. Les matériels seront mis à disposition gratuitement.

Ce travail est aussi le fruit d'échanges au sein de l'ETR avec les salariés de comité.

VOTE : 11	POUR : 11	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La mise en œuvre d'une convention « Packs Formateur et Pédagogique » est validée à l'unanimité.*

### **4. Séminaire dirigeants 16-17 juin 2023**

*Présentation Catherine Labrune – Jean-Yves Nivault*

Ce séminaire a pour but de préparer la saison 2023-2024 ; définir les priorités affichées, les besoins en organisation, de projection, le travail de collaboration élus-salariés, etc.

Il se tiendra à Éguzon (36).

Il est proposé d'arriver, le vendredi 16/06/23 à partir de 18h. Repas possible.

Les travaux débuteront le samedi 17/06 matin. Temps d'échanges associant salariés de ligue référents d'axe et les élus de la ligue, suivi d'un déjeuner.

Les salariés de ligue concernés par cette demi-journée de travail sont : Fanny Ernotte, Cédric Grosjean, Sylvain Bouillet, Tanguy Blanchard, Benoît Blin et l'apprentie, Alexandrine Vallet.

Le samedi après-midi, une activité sera proposée à tous sans obligation de participation.

## **5. Informations diverses**

*Présentation : Cédric Grosjean*

### Assemblée générale ligue - Présentation Catherine Labrune

La prochaine assemblée générale se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans le département d'Eure et Loir.

Le comité 28 organisera la journée.

Programme prévisionnel : le matin - une visite ou une activité sportive, l'après-midi AG, pot de l'amitié

Le coût du déjeuner sera pris en charge par la ligue.

L'organisation de l'AG reviendra à chaque comité dans l'ordre de numéro du département : comité 36 saison 2023/2024, comité 37 saison 2024/2025, comité 41 2025/2026, comité 45 2026/2027.

### Campagne ANS - Présentation Cédric Grosjean

Lancée le 8 mars, elle se clôturera le 5 avril. Les dispositions sont les mêmes que l'an passé. Seuls changements, le comité départemental peut déposer maximum 3 fiches actions au lieu de 4 et la ligue peut en déposer 4 au lieu de 5. L'enveloppe à partager est plus faible. Les critères sont identiques. Formation possible dispensée par la ligue auprès des clubs et des comités pour aider à la compréhension des critères et remplir au mieux la demande.

ANS emploi : petite aide de 6000 € possible pour la création d'emploi en CDI toutes disciplines confondues.

### Constitution Cellule territoriale ANS - Présentation Cédric Grosjean

La cellule régionale qui instruit les dossiers ANS de nos clubs et comités, est composée d'un représentant de la FFBA D (proposé par la fédération), de la présidente de ligue, du directeur stratégique de la ligue, d'un représentant des comités départementaux, d'un représentant des clubs. Il est important que les représentants de comités et clubs aient une expérience significative des campagnes ANS.

Ces dernières années, le représentant des comités était David Baudrier et le représentant des clubs, Florent Gaillard. En l'absence d'autres volontaires, ces représentants ont donné leur accord pour rester dans la cellule.

### Recrutement d'une apprentie en alternance - Présentation Denise Désirliste

Fanny Ernotte ayant indiqué attendre un heureux événement pour fin août, le recrutement d'un apprenti a été décidé afin de permettre d'assurer un maintien en communication. Alexandrine Vallet, étudiante Bachelor Communication, débutera son contrat d'apprentissage le lundi 20 mars et sera en poste jusqu'au 22 septembre 2023.

En fonction de la qualité de la mission et des besoins de la ligue, une prolongation du contrat sera envisagée pour la suite de la saison 23-24.

Création visuels, digital stratégie de communication pour la prochaine saison

### Réforme des textes fédéraux – Présentation Sylvain Benaïn – Kim Nivault

Vu en Conseil des Présidents des Ligue (CPL) qui s'est tenu le 15 mars 2023.

L'obligation d'adapter les statuts à la loi de mars 2022.

Ces propositions seront votées en assemblée générale FFBA D des 13-14 mai 2023

- Les assemblées générales électives de la FFBA D : participation des clubs à hauteur de 50 % ; ligues 30 % ; comités 20%. A termes, il est souhaité que les clubs prennent plus d'importance. Pas de changement en ce qui concerne les assemblées générales non électives ; fonctionnement avec les représentants de ligue avec un mandat de 4 ans pour les ligues et les comités.

- Cette réforme prendra effet à partir de l'AG FFBA D, en décembre 2024. Les ligues auront jusqu'au 31 mars 2025 et les comités jusqu'au 30 juin 2025 pour mettre en conformité leurs statuts en déclinant le projet fédéral. Il en découlera que les mandats actuels seront prolongés de six mois pour les ligues et d'un an pour les comités.

- Les élections se feront par scrutin de liste. La liste majoritaire pourvoira 14 sièges, la liste en second 2 sièges. Elles auront l'obligation d'avoir un médecin et deux représentants pour les athlètes de haut niveau, deux représentants pour les arbitres et deux représentants pour les entraîneurs. La parité devra être respecté.

Cette parité sera obligatoire pour les ligues en 2028. Dans ce sens, la thématique « Comment faciliter, donner envie et valoriser l'implication des femmes dans nos clubs et aux postes d'encadrantes » sera traitée lors de la Journée des actrices et des acteurs bénévoles du badminton », organisée le samedi 8 avril 2023, en marge de l'Orléans Masters.

## **6. Tour de table des comités**

### Comité 18 – Jean-Loup Bourdin

- Recrutement d'une salariée, Jessica Batut, qui a déjà travaillé dans une ligue de badminton comme agent de développement et référente handisport.

#### Comité 28 – Jean-Yves Nivault

- Bon travail avec les deux salariés.
- Inscription sur la plateforme Service national universel (SNU). Ce programme s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent vivre une belle expérience collective, se rendre utile. Mission bénévole. Beaucoup de demandes.
- Annulation du championnat départemental par séries faute d'organisateur.
- Jean-Yves Nivault informe qu'il laissera sa fonction de président au mois de juin lors de la prochaine assemblée générale du comité 28.

#### Comité 36 – Catherine Labrune

- Nombre de licenciés en augmentation : 1360 (+160). De nouvelles personnes et du renouveau chez les jeunes.
- Beaucoup de monde pour les plateaux entre 30 et 50 jeunes ; CDJ entre 80 et 100 jeunes ; CDJ 142 jeunes ; Départementaux par séries 152 jeunes.
- Les championnats de ligue jeunes des 11-12 mars se sont bien passés. L'examen de certification d'Arbitre Ligue Accrédité de 6 stagiaires s'est déroulé en même temps.
- Formations en soirée : 10 stagiaires AB1 et AB2J.
- Parmi les nouvelles missions du salarié : tour des clubs avec structuration des écoles de jeunes et l'accent a été mis sur la labellisation.
- Terre de Jeux 2024 : 2 communes se sont inscrites pour organiser des actions au mois de juin.

#### Comité 37 – Pas de représentant

#### Comité 41 – Yves Prenant

- Augmentation du nombre de licenciés. La période Covid est passée.
- Certains clubs revivent avec plus de licenciés et l'organisation de tournois.
- Formation GEO organisée à Blois les 18/03 et 01/04/23. Les formations organisées en soirée se passent très bien. En raison de cette dynamique, il est envisagé de recruter un autre salarié. Le conseil d'administration s'est étoffé avec de jeunes recrues.

#### Comité 45 – Nathalie Maire

- Trois dossiers de demande de terrains d'Air Badminton, montés conjointement avec les mairies, ont été accordés par la fédération. Six terrains d'Air Badminton vont équiper : Artenay, Chatillon-sur-Loire, Orléans C'est très positif pour le développement futur de l'Air Badminton et du badminton.
- Dossiers de partenariat Génération 2024 avec trois écoles et l'USEP. Ces écoles de l'agglomération orléanaise sont sur des sites de badminton. De nombreux jeunes arrivent dans certains clubs. La prochaine réflexion se portera sur l'accueil de ces jeunes.
- Formation GEO organisée à Olivet les 28/01 et le 18/03/23 : 15 stagiaires.
- Terre de Jeux 2024 : 4 actions sont déjà actées.

### **3. Questions diverses**

#### *Denise Désirliste*

- Kit communication : la ligue achètera 6 tablettes numériques, une par comité.

#### *Kim Nivault*

- La fédération a besoin de connaître le tarif des licences des ligues pour la prochaine saison. Il est donc demandé aux comités de faire connaître au plus vite leurs prévisions.
- Création de la Commission « Maison régionale du badminton » dont les membres sont : Sylvain Bénéain, Florent Gaillard, David Baudrier, Yves Prenant, Jean-Yves Nivault et Kim Nivault.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30. Le compte rendu du conseil d'administration qui s'est tenu le 17 mars 2023 est signé par la Secrétaire Générale et la Présidente de la Ligue.

La Secrétaire Générale, Catherine Labrune

La Présidente, Kim Nivault